



FÉDÉRATION NATIONALE DES SERVICES  
SOCIAUX SPÉCIALISÉS DE PROTECTION DE  
L'ENFANCE

Bordeaux le 30 mars 2023

Chers adhérents de la FN3S,

En Conseil d'Administration du 10 mars 2023 de la fédération du 2023, a été actée la date de la prochaine Assemblée Générale, fixée au mercredi **31 mai à 17h30**. Elle aura lieu à La Rochelle pendant les journées d'études des 31 mai 1<sup>er</sup> et 2 juin 2023.

Pour mémoire, la fédération est administrée par un Conseil d'Administration comprenant 18 administrateurs maximum, dont 12 à 14 personnes morales, 4 à 6 personnes physiques.

Le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers tous les deux ans soit 6 postes.

Compte tenu de la composition par collègue aujourd'hui : peuvent être élues 1 personne physique, 5 personnes morales.

Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la fédération (consultables sur le site Internet), les adhérents de la fédération à **jour de cotisation pour l'année 2023** doivent adresser leur candidature écrite au Président ([jacques.lepetit@fn3s](mailto:jacques.lepetit@fn3s)) et copie au secrétariat ([contact@fn3s.fr](mailto:contact@fn3s.fr)) avant le **15/04/2023**, en précisant le statut de la candidature (personne morale ou physique). Pour rappel, toute candidature personne morale doit être accompagnée d'un courrier du Président ou de la Direction Générale de l'association. Les élus sortants peuvent se représenter. Les candidats recevront un accusé réception actant la réception de leur candidature. L'ensemble des candidatures sera présenté au Conseil d'Administration du 20 avril 2023 qui les validera. Conformément au Règlement Intérieur de la Fédération, le matériel électoral sera envoyé aux adhérents au plus tard le 1er mai 2023.

Restant à votre disposition pour vous apporter des renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour la fédération, Jacques LE PETIT,  
Président

---

**Chers adhérents, être administrateur FN3S, c'est faire le choix de renforcer son adhésion en s'engageant dans la vie de la fédération. C'est aussi :**

- **Participer à 9 réunions de CA par an dont les deux tiers en visioconférence.**
- **Assurer une représentation régionale (liens et contacts avec les services de sa région, participer aux Instances Régionales de Concertation avec la DIRPJJ, être présent dans les réunions CNAPE en région).**
- **S'impliquer dans des commissions thématiques en représentant la Fédération à des réunions nationales (PJJ, mouvements, CNAPE).**
- **S'associer au développement de la formation aux adhérents et à l'élaboration des journées d'études.**
- **Veiller à l'actualité des services et à partir des échanges avec les administrateurs, être force de proposition.**

---

Secrétariat Général – 60, rue de Pessac – 33000 BORDEAUX

Secrétariat administratif – 9 chemin des Bas Refoux – 49610 SAINT MELAINE SUR AUBANCE

Tél : 06 45 84 43 16 - E-mail : [contact@fn3s.fr](mailto:contact@fn3s.fr) – Site Internet : <http://www.fn3s.fr>

